Presse écrite FRA

La Tribune ARDÈCHE e-tribune.fr

Edition : **15 fevrier 2024 P.8**

Famille du média : **Médias régionaux (hors PQR)**

Périodicité : **Hebdomadaire**

Audience : **99933**

Journaliste : **-**

Nombre de mots : **241**

Le Pays d'Aubenas

Présélection en vue du Salon de l'Agriculture

La présélection des vins ardéchois pour le Concours Général à Paris a eu lieu au Lycée Agricole Olivier de Serres en vue de la participation au Concours Général Agricole qui décerne les médailles lors du Salon de l'Agriculture qui se tiendra du 24 février au 3 mars à Paris. Issus de trois collèges (usagers du produit, professionnels viticoles et porteurs de mémoire), 88 dégustateurs ont noté à travers des grilles préétablies 365 échantillons : 70 AOC (33 Côtes-Du-Rhône, 5 Cornas, 10 Saint-Joseph, 22 Côtes du Vivarais) et 295 IGP Ardèche (92 en blanc, 97 en rosé et 106 en rouge).

À peu près la moitié concourront au salon.

Cette présélection est organisée par le Syndicat des Vins IGP de l'Ardèche présidée depuis août 2022 par Marc Dejoux qui trouve ce *« millésime assez homogène à l'image de la saison »*. Pour lui, ce concours contribue à la notoriété des IGP Ardèche ce qui est important dans cette période trouble pour le monde agricole, même si les IGP Ardèche ne s'en sortent pas trop mal car la profession a su évoluer dans les trois couleurs.

Cette présélection suivie du Concours Général Agricole, est importante pour toute la profession surtout lorsque l'on sait combien l'obtention d'une médaille est une véritable reconnaissance de la qualité des produits et qu'elle permet de mieux vendre son vin.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.